L'Echo du PNA Loutre

Feuille de liaison du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°1 Juin 2011

Editorial

En 2008, le Ministère en charge de l'Ecologie (aujourd'hui MEDDTL) a répondu positivement aux sollicitations du Groupe Loutre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) qui souhaitait obtenir un financement pour la rédaction d'un document présentant une synthèse sur le travail réalisé sur la Loutre à l'échelle nationale ainsi que des recommandations pour le futur, document appelé à l'origine "Plan d'Accompagnement du Retour de la Loutre en France". Cela devait en rester là mais la démarche a finalement intégré la politique des plans nationaux d'actions du Ministère de l'Ecologie mise en place dans la continuité des orientations de la stratégie nationale pour la biodiversité et du Grenelle de l'environnement (voir sur www.developpement-durable.gouv.fr/Les-objectifs-des-plans-nationaux.html).

En 2009, la SFEPM a démarré la rédaction de ce qui est donc devenu le "Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe", le pilotage étant assuré par la DIREN du Limousin (désormais intégrée dans la DREAL du Limousin), par délégation du Ministère de l'Ecologie. La DIREN du Limousin avait été choisie en raison de la forte présence de l'espèce dans la région ainsi que du dynamisme local pour sa conservation. Grâce à l'investissement de tous, la DIREN du Limousin, le Ministère, les membres du Comité de Pilotage national, les acteurs locaux réunis au cours de réunions interrégionales organisées sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce et consultés au travers de questionnaires, les membres du Groupe Loutre et la SFEPM, la rédaction a pu être achevée en quelques mois.

Après une phase de consultation interministérielle, le Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre d'Europe a été validé par la Commission Faune du Conseil National pour la Protection de la Nature le 17 mars 2010, puis publié par le Ministère en charge de l'Ecologie (MEDDTL) en novembre de la même année. Sa mise en oeuvre est prévue sur 5 ans, de 2010 à 2015.

La SFEPM a été désignée comme étant opérateur du PNA Loutre par la DREAL du Limousin par délégation du MEDDTL. L'animation du plan a débuté le 1er septembre 2010. Une première réunion du Comité de Pilotage national (COPIL) a eu lieu à Paris le 9 décembre 2010 (compte-rendu téléchargeable sur le site dédié au plan, voir ci-dessous).

Le MEDDTL a officialisé la mise en œuvre du PNA Loutre par un courrier adressé au préfet de la région Limousin en date du 1er février 2011.

Nous voilà donc lancés dans un vaste projet. Espérons que nous saurons, tous ensemble, le mener à bien.

Rachel Kuhn, animatrice du PNA Loutre

©Lionel Guillaume

Sommaire

Pourquoi un Plan National d'Actions pour la Loutre ? . . 2
Communication 3
Les actions nationales 5
Le plan en région 6
Ceci cela 7
Agenda 7
Contacts 8

Pourquoi un Plan National d'Actions pour la Loutre?

La Loutre étant une espèce en voie de recolonisation à l'échelle nationale, cette question est redondante. Il convient donc de bien rappeler les problématiques à l'origine de l'élaboration de ce plan, surtout en cette première année de mise en œuvre.

Tout d'abord, la Loutre est certes en train de regagner du terrain, mais ce mouvement de recolonisation est lent et fragile, notamment en raison des menaces qui pèsent encore sur l'espèce et de son faible taux de reproduction. La Loutre est encore absente de plus de la moitié du pays et les secteurs qui ne sont pas encore recolonisés, sont, dans l'ensemble, moins propices à l'espèce que ceux où elle s'est maintenue. En effet, il s'agit de secteurs où la densité humaine est plus forte, la circulation routière plus importante et où d'avantage de cours d'eau sont en mauvais état écologique.

Un autre argument en faveur de la mise en place de ce plan est le fait que la Loutre est une espèce emblématique au fort capital sympathie. Son image peut être utilisée pour promouvoir des projets de conservation des écosystèmes aquatiques qui profiteront notamment à des espèces bien moins médiatiques que la Loutre.

En France, les projets d'étude et de conservation de la Loutre sont essentiellement portés par des structures locales. Des réseaux régionaux se sont mis en place et différentes rencontres organisées par le Groupe Loutre de la SFEPM ont permis de favoriser les échanges entre les régions. Les efforts entrepris sont à poursuivre.

Enfin, le retour de la Loutre ne réjouit pas tout le monde car celle-ci prélève parfois des poissons dans les élevages. Il apparaît donc nécessaire d'apporter des solutions aux problèmes de cohabitation avec l'aquaculture.

La Loutre : un moteur de la conservation des écosystèmes aquatiques.

Les principaux enjeux du Plan National d'Actions pour la Loutre sont donc :

- la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations,
- une meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation,
- la mise en œuvre d'actions de conservation dont les buts principaux seront de réduire la mortalité d'origine anthropique (principalement la mortalité routière), protéger et restaurer l'habitat de la Loutre et améliorer la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel,
- l'amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture.

L'objectif à long terme est le maintien des populations existantes et le retour de la Loutre sur son ancienne aire de répartition, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Le Plan National d'Actions pour la Loutre est un document d'une centaine de pages qui présente, dans la première partie, l'état actuel des connaissances sur la Loutre en France, l'organisation du travail et les actions réalisées ces dernières années. La deuxième partie du plan propose une stratégie de conservation pour la période 2010-2015, sous forme de 31 fiches actions réparties en 3 catégories :

- Etude
- Protection
- Communication

Le plan est téléchargeable à l'adresse :
www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf

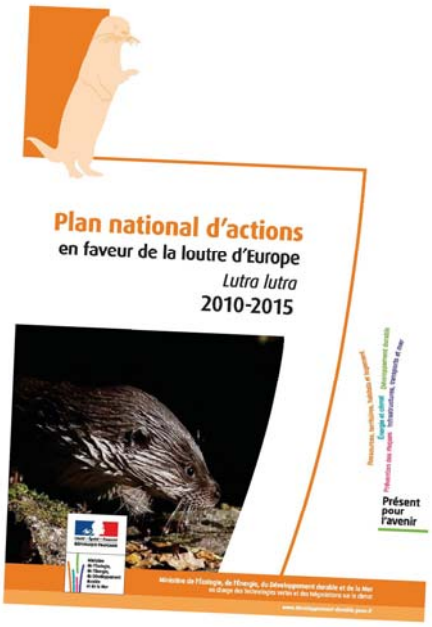

Communication

La brochure de présentation du PNA Loutre

Conformément aux directives du MEDDTL relatives aux plans nationaux d'actions, une brochure de présentation du PNA Loutre vient d'être éditée. Destinée à l'ensemble des acteurs du plan, elle a été tirée à 13 000 exemplaires et sera distribuée par les DREALs des régions concernées et les animateurs régionaux.

La brochure est téléchargeable à l'adresse :
www.sfepm.org/pdf/Brochure PNALoutre.pdf

Le site internet

Le site internet dédié au PNA Loutre est accessible à l'adresse : www.sfepm.org/planloutre.htm
Vous y trouverez, en plus du plan et de la brochure, le présent bulletin de liaison, l'ensemble des comptes-rendus de réunions nationales et régionales, des comptes-rendus de colloques, les outils de communication produits dans le cadre du plan, une fiche descriptive de l'espèce et des documents divers. Le site est actualisé régulièrement. Une liste de contacts en région (correspondants des DREALs, animateurs régionaux, autres structures) sera mise en ligne prochainement.

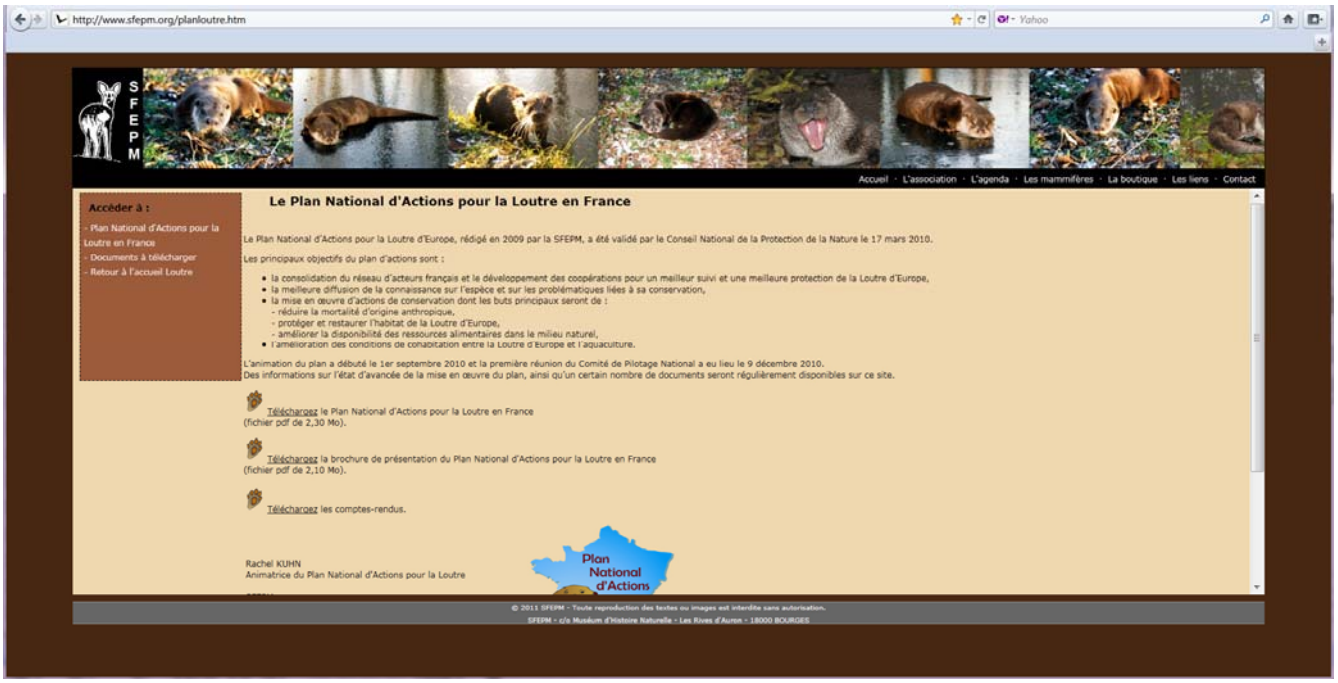

La feuille de liaison

L'Echo du PNA Loutre est désormais la feuille de liaison du Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe. Elle paraîtra chaque semestre et sera diffusée uniquement en ligne.
Pour vous abonner à l'Echo du PNA Loutre et le recevoir par mail dès sa parution, veuillez vous adresser à Rachel Kuhn loutre.sfepm@yahoo.fr.
Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est la bienvenue et doit être envoyée à la même adresse.

Et aussi...

Le PNA Loutre a été présenté lors de différentes manifestations :

- le colloque LIFE-Loutre au Luxembourg (www.sfepm.org/pdf/Bull 61p19.pdf),
- le colloque annuel de la SFEPM à Voiron (38),
- un colloque sur la Loutre en Allemagne (www.sfepm.org/pdf/Bull 61p18.pdf),
- le colloque Panthera (www.sfepm.org/pdf/Bull 61p20.pdf),
- une soirée grand public organisée par l'association CROC à l'Université de Metz.

Plusieurs articles sur le PNA Loutre ont été publiés, notamment dans :

- "Rivière" Bulletin de liaison du CPIE Val de Gartempe,
- "Zones Humides Infos" n°70 (à paraître),
- la bande-dessinée "Toutpoil, le Chien-Loutre".

disponible sur www.sfepm.org/boutique.htm

Les actions nationales

Action 6 : Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique

Cette action, qui consiste à représenter cartographiquement le potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique, sera réalisée à l'échelle nationale dans un premier temps au moyen d'une analyse par Système d'Information Géographique. Des discussions sont en cours avec le Muséum National d'Histoire Naturelle qui pourrait porter le projet. Celui-ci devrait être finalisé au plus tard durant le premier semestre 2012.

Action 7 : Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe et Action 26 : Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres

Ces deux actions, la première intégrée au domaine "Etude" et la deuxième au domaine "Communication" sont étroitement liées. Il a été décidé lors de la réunion annuelle du COPIL national en décembre 2010 de créer un groupe de travail "collecte des cadavres" dont la mission est de définir les modalités de mise en œuvre de ces deux actions. Ce groupe restreint s'est réunit pour la première fois le 19 mai 2011 à Paris. Le compte-rendu sera disponible prochainement.

Action 15 : Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides

La rédaction de ce cahier technique débutera au deuxième semestre 2011 et une première ébauche sera présentée au COPIL national en décembre. Le document finalisé devrait être disponible au cours du premier semestre 2012.

Action 23 : Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique "loutres et activités aquacoles"

Ce document de synthèse bibliographique, dont l'objectif est d'informer les acteurs concernés des travaux déjà menés sur le sujet à l'échelle internationale, est en cours de rédaction et devrait être disponible en version informatique à télécharger à l'automne.

Le plan en région

La mise en œuvre du plan dans les régions est pilotée par les DREALs respectives qui ont la possibilité de réunir un comité de pilotage régional ainsi que de nommer un animateur régional (voire deux).
A ce jour, parmi les 15 régions concernées par le PNA Loutre, c'est-à-dire les régions de présence avérée de l'espèce au moment de la rédaction du plan (voir p. 88 du plan), 13 ont pris la décision de lancer une déclinaison régionale : Alsace, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Poitou-Charentes et Aquitaine pourraient envisager une déclinaison à partir de 2012, surtout que les énergies et les initiatives pour la Loutre ne manquent pas dans ces deux régions.

Les DREALs ont désormais la possibilité de choisir entre différents niveaux de déclinaison :

- une déclinaison complète avec écriture d'un plan régional,
- une déclinaison semi complète avec adaptation du plan national au contexte local,
- une déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du plan national,
- une déclinaison limitée à de simples actions d'opportunité.

Des réunions de comités de pilotage régionaux (comptes-rendus téléchargeables) ont déjà eu lieu :

- en Rhône-Alpes (6 mai 2010),
- en Auvergne (29 mars 2011),
- dans le Limousin (28 avril 2011),
- en Pays de la Loire (5 mai 2011).

Une réunion sur le lancement de la déclinaison en Languedoc-Roussillon a eu lieu en petit comité le 19 janvier 2011 (compte-rendu également en ligne).

©Lionel Guillaume

Ceci cela

Loutre de retour en Franche-Comté ?

La Loutre aurait-elle débuté la recolonisation de la Franche-Comté ? En effet, des empreintes de pas ont été aperçues en décembre 2010 dans le Jura par Willy Guillet (voir article dans le bulletin de la SFEPM "Mammifères Sauvages" n°61). Il s'agirait de la première donnée confirmée de présence de l'espèce dans cette région depuis 1994. La Loutre étant présente dans l'Ain, une recolonisation par le sud était attendue. Dans l'attente d'indices de présence supplémentaires, il convient de rester réservé sur la réimplantation de l'espèce dans la région, mais cette découverte représente une belle lueur d'espoir pour les francs-comtois amis des loutres.

Sortie du DVD "Le banquet des loutres"

Victime de pertes dues à des prédations par des loutres, Stéphane Raimond, pisciculteur en Corrèze, a bénéficié de l'aide d'associations locales et des services de l'état pour protéger son exploitation au moyen d'une clôture "anti-loutres". A force d'observer ces intruses dans le but de trouver un moyen de les tenir éloignées de sa pisciculture, Stéphane s'est pris d'affectation pour elles. Après le récit autobiographique "A l'affût des loutres", cette histoire singulière est aujourd'hui racontée dans le film documentaire "Le Banquet des Loutres" (tous deux disponibles sur www.sfepm.org/boutique.htm).

Agenda

Congrès Européen de Mammalogie

Le 6ème Congrès Européen de Mammalogie (ECM 2011), organisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'INRA, le CNRS, la SFEPM et la Société Européenne de Mammalogie, aura lieu à Paris du 19 au 23 juillet 2011. Pour davantage d'informations et éventuellement vous inscrire, rendez-vous sur le site du congrès www.alphavisa.com/ecm2011.

Colloque du Groupe Loutre de l'UICN

Le colloque international du Groupe Loutre de l'UICN (Otter Specialist Group) aura lieu du 30 août au 4 septembre 2011 à Pavia en Italie. Cette rencontre, qui a normalement lieu tous les 3 ans, avait dû être repoussée d'un an pour des raisons financières. Après le Chili, les Etats-Unis et la Corée du Sud, le colloque revient en Europe où il avait eu lieu pour la dernière fois il y a 13 ans (Trebon en République tchèque en 1998). Nous espérons que beaucoup en profiteront et franchiront les Alpes pour renforcer la présence française. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.internationalottercolloquium2010.eu.

Colloque francophone de mammalogie de la SFEPM

Le 34ème colloque francophone de mammalogie de la SFEPM, sur le thème "Mammifères sauvages et corridors biologiques : de la connaissance à l'action" aura lieu à Lille les 15 et 16 octobre 2011. Pour en savoir plus et éventuellement proposer vos communications, rendez-vous sur www.sfepm.org/agenda.htm.

Contacts

Rachel Kuhn
Animatrice du PNA Loutre
SFEPM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18 000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr

Véronique Barthélémy
Chargée de mission PNA
Service Valorisation, Evaluation des Ressources et du Patrimoine Naturel
DREAL Limousin
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 LIMOGES CEDEX 1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

©Lionel Guillaume

L'Echo du PNA Loutre
Conception et réalisation : Rachel Kuhn
Comité de lecture : Véronique Barthélémy, Hélène Jacques, Dominique Pain-Solomas